

Dijon, le 12 juin 2018

**Région Bourgogne-Franche-Comté**  
à  
**MADAME LA MAIRE DE MORVILLARS**

Direction des mobilités du quotidien

Tel : 03-80-44-37-15  
catherine.audoynaud@bourgognefranchecomte.fr

**3 PLACE DU MARCHE  
90120 MORVILLARS**

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Objet : Copie du courrier Belfort-Delle du 12 juin 2018**

DESIGNATION DES PIECES	OBSERVATIONS
Veuillez trouver ci-joint la copie du courrier relatif à la ligne Belfort-Delle envoyé à M.Deray, Ministre de l'environnement du Canton du Jura.	Pour information

Besançon, le

**12 JUIN 2019**

Le vice-président

Transports, déplacements et intermodalités

Direction des mobilités du quotidien

Référence courrier : DMQ-CAR-D160

Monsieur David ERAY

Ministre de l'environnement

Département de l'environnement

Canton du Jura

2 rue des moulins

CH-2800 DELEMONT

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je souhaite revenir vers vous au sujet de la desserte Belfort-Delle dont le Cotech va se tenir le 14 juin prochain.

Tout d'abord, je tiens à vous faire part de mon étonnement voire de mon désapointement lorsque j'apprends par voie de presse les plus vives critiques de la desserte Belfort-Delle, critiques cautionnées par le Canton du Jura.

Pour mémoire, cette desserte a été construite conjointement avec vos services et est conforme à l'accord pris avec l'OFT. Aussi, une telle remise en cause du travail effectué jusqu'à présent n'est-elle pas envisageable.

Par ailleurs, je souhaite expressément revenir sur la problématique de desserte de la gare de Morvillars. Malgré une infrastructure adéquate et un tissu économique justifiant une telle halte, l'arrêt de Morvillars n'est effectif que sur 10 circulations sur 16 au total. Je ne peux qu'abonder dans le sens de Mme le Maire de Morvillars et le syndicat mixte des transports Collectifs de Belfort SMTC qui demandent un arrêt systématique à cette gare de l'ensemble des circulations de cette ligne.

Par courrier du 05 avril dernier, j'avais demandé à réintégrer a minima cet arrêt sur les premières circulations du matin n°895101 Belfort-Montbéliard TGV- Delle 06h03-06h18 et n°895100 Delle-Belfort-Montbéliard TGV 05h40-05h55 moins contraintes par le cadencement suisse. Au vu des réactions en écho à vos déclarations publiques et celles de certains élus du territoire, je souhaite que le rétablissement de l'arrêt Morvillars soit effectif sur l'ensemble des trains.

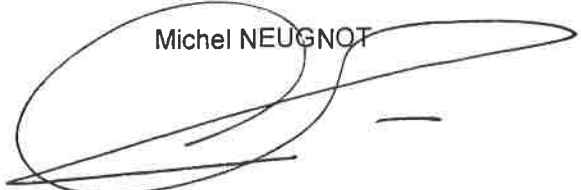
En outre, suite au travail effectué avec l'exploitant SNCF et relatif à l'horaire de service 2019, il ressort que le travail relatif aux horaires validés in fine par SNCF réseau occasionne une perte de correspondance à Delle entre un train TER Belfort-Ville - Delle et un train CFF Delle-Bienne. En effet, le tracé du train 895002 est avancé de 2 mn soit un départ programmé à 07h40. Ce départ anticipé met donc à mal une éventuelle correspondance avec un train CFF en provenance de Bienne à 07h38.

En tant qu'exploitant, CFF a été également informé par SNCF réseau de ce bougé horaire lié à l'infrastructure.

Sachez que pour ma part, je m'y oppose et j'ai demandé à SNCF de respecter l'engagement selon lequel il n'y aurait que des ajustements à la marge des horaires ne remettant pas en cause les principes de desserte adoptés jusqu'ici, permettant de maintenir un niveau de correspondance attractif à Belfort-Montbéliard TGV et des horaires adaptés aux besoins locaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

Michel NEUGNOT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right. The signature is positioned over the printed name 'Michel NEUGNOT'.



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Ian BOUCARD**  
Député du Territoire de Belfort



**Cédric PERRIN**  
Sénateur du Territoire de Belfort

**Madame Françoise RAVEY**

Maire  
Mairie  
3 place du marché  
90120 MORVILLARS

Belfort, le 12 juin 2018

Madame le Maire,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint copie du courrier que nous adressons ce jour à Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, concernant l'absence d'arrêt par les trains suisses en gare de Morvillars.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite qui aura pu être réservée à notre démarche.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Madame le Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

*Bien Amicalement,*  
**Ian BOUCARD**

*Cédric Perrin*  
**Cédric PERRIN**

**P.J. : 1**



**Ian BOUCARD**  
Député du Territoire de Belfort



**Cédric PERRIN**  
Sénateur du Territoire de Belfort



**Madame Marie-Guite DUFAY**  
Présidente  
Conseil Régional de Franche-Comté  
4 square Castan  
25031 BESANCON Cedex

Belfort, le 12 juin 2018

Madame la Présidente,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la déprogrammation des arrêts de la totalité des trains suisses en gare de Morvillars dans le cadre de la réouverture de ligne TER Belfort-Bienne.

En effet, seule cette commune fait l'objet d'une absence totale de desserte de la part des trains suisses et ce, alors qu'il s'agit d'une ville carrefour où se croisent deux axes départementaux. Elle compte également de nombreuses entreprises, un collège regroupant des élèves de sept communes voisines et permettrait ainsi de desservir un grand nombre d'usagers.

Par ailleurs, la municipalité a engagé de conséquents travaux pour accueillir les voyageurs tels que la création d'un parking d'une capacité de 60 places, l'implantation de bornes pour véhicules électriques ou encore la réalisation d'un chemin piétonnier. Elle travaille également depuis plusieurs mois à la réhabilitation du château communal en un centre d'affaires dont la proximité avec la gare constitue un véritable atout pour les relations franco-suisse.

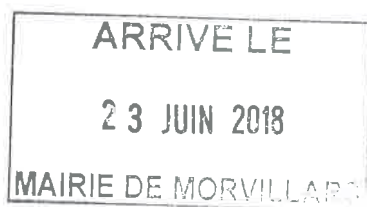
De plus, Morvillars bénéficie d'une gare Optymo qui profite d'une forte affluence notamment grâce aux liaisons par bus depuis le Pays de Montbéliard et Beaucourt. De fait, la desserte par les trains suisses viendrait compléter cette offre de transport.

C'est pourquoi, au regard de l'ensemble de ces éléments, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir étudier la possibilité de reconsidérer la programmation des trains suisses en gare de Morvillars, seule commune laissée pour compte, de façon à ne pas priver la ligne TER Belfort-Bienne d'une attractivité certaine.

Nous vous remercions par avance et vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Ian BOUCARD**

**Cédric PERRIN**



*Le Conseiller départemental  
du Canton de Grandvillars*

Madame Françoise RAVEY  
Maire de Morvillars  
3, place du Marché  
90120 MORVILLARS

Grandvillars, le 15 juin 2018

Madame le Maire,

J'ai bien reçu la copie que vous m'avez fait parvenir du courrier que vous avez adressé à Madame la Présidente de la Région de Bourgogne-Franche-Comté sur le projet de desserte de la ligne Belfort-Delle.

La réouverture de la ligne Belfort-Delle est un projet important pour l'ensemble du Sud-Territoire, qui a mobilisé, y compris au plan financier, l'ensemble des collectivités. Il est porteur de dynamiques potentielles fortes, que ce soit pour les liaisons sur son tracé, en particulier pour les lycéens, ou pour les liaisons vers la Suisse, permettant le développement du travail frontalier.

La réussite de cette ligne dépend, désormais, de la qualité de la desserte, et je partage pleinement vos interrogations à ce sujet. Le nombre de circulations est, en l'état actuel, notablement inférieur à ce qui avait été initialement annoncé, et j'ai découvert, comme vous, le problème posé par le nombre très restreint de trains s'arrêtant en gare de Morvillars. Cette question ne concerne au-demeurant pas seulement votre commune, mais aussi toutes celles du Plateau de Beaucourt, la gare de Morvillars représentant le point logique d'entrée sur la ligne pour ce secteur.

Cette situation résulte de deux éléments, à savoir les conditions même d'exploitation de la ligne, et l'utilisation des trains suisses pour la majorité des liaisons.

Initialement, le projet comportait la mise en dénivelé de l'ensemble des passages à niveau, ce qui représentait des coûts très importants, qui ne permettaient pas la finalisation du plan de financement. D'étape en étape, un seul de ces passages à niveau a été dénivelé, avec pour conséquence une décision, dont les conséquences n'ont pas été alors exposées, de réduire la vitesse des trains sur la section entre Delle et Morvillars. Or, les trains suisses, qui disposent entre leur arrivée en gare de Delle, et leur départ de celle-ci vers Bienne, d'un délai limité, ne peuvent, à ces conditions de vitesse, desservir l'ensemble des gares. La décision de supprimer les arrêts à Morvillars aurait été prise, à ma connaissance, lors d'un comité technique, avec l'aval du Grand Belfort.

Cette situation est donc liée, uniquement, à la circulation de trains suisses sur cette ligne et au cadencement suisse, sur lequel ont été réglés les différents horaires. Sauf à remettre en cause la participation des Suisses à l'exploitation, hypothèse qui n'a aucune chance d'aboutir, la seule piste qui me semble pouvoir être explorée sur ce point serait celle d'une légère augmentation de la vitesse des trains sur l'ensemble de l'axe Porrentruy-Gare TGV. Coté Suisse, les trains mettent en effet 14 minutes entre Porrentruy et Boncourt, 22 de Porrentruy à Delle, et il n'est pas exclu qu'il puisse exister une

marge qui, complétée par un léger relèvement de la vitesse côté français, permettrait de gagner le peu de temps nécessaire à un arrêt dans toutes les gares.

Il existe donc, pour moi, trois voies.

La première consiste à demander une évolution radicale du projet de desserte. J'ai déjà saisi Madame la Présidente de Région des problèmes que posait la grille horaire projetée, en particulier quant aux scolaires, et je n'ai eu aucune réponse, alors que ce problème me paraissait particulièrement important, et relativement aisé à traiter. Je ne pense donc pas qu'il soit raisonnable d'espérer une évolution sur ce point, ni que la mise sur la place publique du problème soit de nature à faire évoluer les choses.

La seconde consiste à gérer la pénurie, en répartissant les arrêts entre les différentes gares, tout en n'en maintenant que deux entre Delle et la gare T.G.V. Cela revient à supprimer des arrêts dans des gares de la communauté de communes du Sud Territoire, et vous comprendrez aisément que je ne peux le proposer. Il est à craindre que cette proposition nous soit faite, à la seule fin de nous diviser.

La troisième consiste à tenter de trouver une solution raisonnable, par une élévation de la vitesse sur certaines sections, permettant de gagner le temps nécessaire à la desserte de toutes les gares. Cela ne résoudra nullement les autres problèmes posés par la grille horaire proposée, mais permettrait de régler ce point.

Cette dernière solution me paraît la seule à être réellement opérationnelle, car purement pragmatique, et ne remettant en rien en cause l'ensemble d'une grille horaire dont je crois savoir qu'elle a fait l'objet de discussions difficiles avec nos voisins suisses. Elle ne changerait rien ou presque aux coûts d'exploitation. Elle ne remettrait pas davantage en cause le cadencement suisse et les correspondances des cars postaux, ni les horaires d'arrivée à la Jonxion ou à Belfort, et constituerait donc une simple adaptation, pour laquelle nous disposons d'un créneau de six mois. Je vous propose, à cet effet, une démarche conjointe, au service de l'ensemble de nos populations, et de saisir, avant la fin de ce mois, les autorités compétentes sur cette question.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir si cette proposition était de nature à recueillir votre agrément.

Je me permets, enfin, de nuancer vos propos sur la baisse du nombre de trains. Il était en effet prévu initialement 24 aller-retour par jour. Il est aujourd'hui proposé 16 circulations, soit une diminution d'un tiers, étant entendu que, pour certaines, l'arrêt à la Jonxion dépasse la demi-heure, et que d'autres sont à des heures improbables, ce qui ramène le nombre de circulations réelles à 12 ou 13 par jour. Enfin, je ne souhaite pas m'associer à la polémique liée à l'arrêt des trains suisses à la Jonxion. Les temps de correspondance sont en effet modestes, et ne me semblent pas pénaliser fortement cette ligne. D'autres problèmes, en particulier la desserte de l'ensemble des gares et des horaires adaptés aux besoins de nos lycéens, me paraissent nettement plus importants. Il en va de même de la question de la gratuité pour les lycéens dans leurs trajets quotidiens, et je comprends mal à cet égard les polémiques qui ont été engagées, le S.M.T.C., de par la convention passée avec le Conseil général et transférée à la Région, étant tenu à la gratuité des transports scolaires, et assumant en particulier les coûts des lycéens empruntant la voie ferrée entre Belfort et Petit-Croix et Montreux-Château.

Espérant que ma proposition d'une action conjointe retiendra votre attention et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Christian RAYOT

